

Paris : le permis de démolir du jardin des Halles validé par le juge des référés

La ville de Paris se réjouit dans un communiqué diffusé le 17 août 2010 de la décision prise par le juge des référés du tribunal administratif de Paris concernant le chantier du jardin des Halles. La veille, ce dernier a en effet rendu une ordonnance estimant que l'exécution des travaux du permis de démolir déposé par la ville n'avait pas lieu d'être suspendue contrairement à ce que demandait l'association de riverains Accomplir, qui avait obtenu la suspension d'un premier permis de démolir en avril 2010 (AULH n°1671). Cela avait obligé le Conseil de Paris à voter le 7 juin dernier, une délibération autorisant le maire « à déposer l'ensemble des demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation des différentes composantes de cette opération. » C'est cette délibération qui a été entérinée par le juge des référés le 16 août.

Ce dernier a estimé « qu'aucun des arguments invoqués par l'association n'est de nature à faire naître un doute sérieux quant à la légalité de la décision attaquée », note la mairie dans son communiqué en soulignant que le projet a été démocratiquement approuvé par le conseil de Paris et a fait l'objet d'une « concertation responsable ». « Les travaux du jardin, partie intégrante du vaste projet de réaménagement des Halles, vont donc pouvoir reprendre. »

UN REVERS POUR L'ASSOCIATION ACCOMPLIR

Contacté par AULH, Gilles Pourbaix, président d'Accomplir, ne cache pas qu'il s'agit d'un revers pour l'association. « Les travaux vont pouvoir reprendre dès demain », déplore-t-il tout en soulignant « qu'il ne s'agit que de travaux préparatoires » et qu'il y a d'autres possibilités de recours pour s'opposer au projet de la ville. L'association a notamment déposé un recours en légalité auprès du préfet de la région Île-de-France afin de contester la signature d'un avenant au marché attribué à l'architecte urbaniste David Mangin, afin que ce dernier revoit les plans. « Cela représente un surcoût de 255 000 euros payé par les contribuables », note Gilles Pourbaix qui estime que l'avenant n'est pas conforme au droit européen.

« Nous attendons une décision sur ce point pour septembre », précise le président d'Accomplir qui milite pour la conservation du jardin dans sa configuration actuelle. « La Cour de cassation doit aussi rendre son jugement concernant l'annulation du premier permis de démolir suite au pourvoi déposé par la ville. Il y a aussi un jugement en cours sur le fond concernant les modifications prévues place René Cassin et la suppression du jardin Lalanne. Nous attendons aussi le dépôt du permis de construire de la Canopée [qui doit être construite dans le prolongement du nouveau jardin]. »

Contacts :

- Mairie de Paris, Krystel Lessard, attachée de presse, 01 42 76 49 61, krystel.lessard@paris.fr

- Association Accomplir, Gilles Pourbaix, Président, 01 40 28 06 21

Lire aussi dans les dépêches :

Déclarée d'utilité publique, l'opération des Halles « va entrer en phase opérationnelle » (mairie de Paris)

[<http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=2235>](http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=2235)

AULH du Vendredi 23 juillet 2010, n° 2235

Après les délibérations du Conseil de Paris, les travaux de démolition au jardin des Halles à Paris débuteront à l'automne

[<http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1899>](http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1899)

AULH du Vendredi 11 juin 2010, n° 1899

La mairie de Paris conteste la suspension du permis de démolir du jardin des Halles

[<http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1678>](http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1678)

AULH du Vendredi 14 mai 2010, n° 1678

Les travaux de démolition du jardin des Halles sont suspendus (avocat des plaignants)

[<http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1671>](http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1671)

AULH du Mercredi 12 mai 2010, n° 1671

Rénovation du jardin des Halles à Paris : audience le 6 mai 2010 sur le recours en annulation du permis de démolir

[<http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1465>](http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=1465)

AULH du Mardi 20 avril 2010, n° 1465

Avis favorable de la commission d'enquête sur le projet urbain des Halles à Paris

[<http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=581>](http://www.aulh.info/public/fr/abonne/depeche/depeche_detail.php?id=581)

AULH du Lundi 11 janvier 2010, n° 581